

# Ouvrages de franchissement pour la petite faune

## DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

### DATE

Depuis 2012

### BUDGET

6 500 € en moyenne par ouvrage

### PARTENAIRES

Directions du Conseil départemental de la Gironde (Infrastructures, Environnement), Agence de l'Eau Adour-Garonne, Europe, gestionnaires locaux, animateurs Natura 2000, DREAL Nouvelle-Aquitaine

### DOMAINE D'ACTION

Protection, préservation des espaces naturels

### SECTEUR D'ACTIVITÉ

Patrimoine naturel

### LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Milieus aquatiques (cours d'eau, zones humides) de Gironde (33)

## PILOTE

Conseil départemental de la Gironde  
Esplanade Charles de Gaulle  
Immeuble Gironde  
33074 BORDEAUX Cedex  
05 56 99 33 33  
www.gironde.fr

Sylvain BROGNIEZ

Chargé d'animation territoriale  
milieux aquatiques et biodiversité  
05 56 99 34 86 – 06 16 43 69 09  
s.brogniez@gironde.fr

Dans le cadre d'actions de conservation de la biodiversité, le Département de la Gironde réalise des aménagements visant à sécuriser les corridors écologiques et donc les déplacements de la petite faune au niveau des ouvrages routiers présents sur des milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides). Ils permettent ainsi d'optimiser le franchissement des infrastructures routières par les mustélidés (Vison d'Europe, Loutre d'Europe, genette, martre, etc.) et la petite faune terrestre (rongeurs, batraciens), en réduisant les mortalités par collision routière.

En collaboration avec les experts techniques locaux (animateurs Natura 2000, techniciens rivières, Cistude Nature), le Département réalise préalablement des audits sur l'ensemble des ouvrages à risque pour proposer des solutions techniques, hiérarchiser la programmation des interventions et déterminer les coûts de réhabilitation. Les équipements de franchissement réalisés par la suite sont de différents types et adaptés en fonction du contexte : planches en bois fixées sous un pont et doublées de palissades empêchant les animaux de traverser la route, buses sèches positionnées hors d'eau sous la route permettant le passage de différents cortèges (batraciens, reptiles, petits mammifères, etc.).

Depuis 2015, ce sont plus de 150 ouvrages qui ont été expertisés à l'échelle girondine (bassins versants de l'Eyre et du Gat Mort, réseau hydrographique du Gestas, vallée et palus du Moron, etc.) et cinquante d'entre eux ont fait l'objet d'aménagement. Quatorze autres l'ont été pour les mesures compensatoires à l'implantation de la LGV (accompagnement à maîtrise d'ouvrage COSEA), et quinze nouveaux devraient l'être d'ici l'été 2019 sur d'autres sites Natura 2000.







### RÉSULTATS OBTENUS

#### ■ Positifs :

Certains ouvrages sont fonctionnels très rapidement, ce qui valorise le travail mené.

Des contacts locaux nouveaux ont été créés puis renforcés entre des animateurs Natura 2000, techniciens des milieux aquatiques et les centres routiers.

Des échanges techniques et l'ouverture à d'autres cultures sont favorables à la compréhension des enjeux, l'émulation, la réflexion, l'adaptation. Ceci permet également que cha-

cun s'approprié un bagage technique étoffé et une grande expérience dans ce type de projet.

#### ■ Négatifs :

Des vols et des dégradations volontaires ont été observés sur certains ouvrages, entraînant un remplacement et une dépense publique réitérée.

La rencontre d'une réticence d'acteurs à mettre en place certains systèmes de protection (palissades et grillage).

### DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Du fait de leur configuration, tous les ouvrages ne peuvent être équipés, ce qui peut être parfois frustrant au vu des enjeux du site.

Sans être une difficulté, l'ensemble des procédures administratives à mettre en œuvre tant financièrement que réglementairement est à appréhender dans le phasage des opérations.

### SOLUTIONS APPORTÉES

Réaliser le suivi des aménagements, tant d'un point de l'estimation de leur efficacité (pièges

photos, relevés d'empreintes ou de fèces, etc.) que de leur pérennité (dégradation, entretien).

### PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Au vu des bons résultats de ces équipements et des sollicitations des animateurs Natura 2000, une dizaine d'aménagements devraient être mis en œuvre annuellement.

### TÉMOIGNAGE

S'associer le concours de tous les experts du territoire (techniciens-rivières, animateurs Natura 2000, services des routes) et des espèces cibles.  
Être transparent et honnête vis-à-vis de ces experts pour entreprendre une conciliation et un travail gagnant-gagnant.

Savoir attendre les premiers signes d'efficacité des aménagements.

Communiquer à tous les niveaux sur le bien fondé de la démarche (élus, techniciens, citoyens) afin d'éviter toute incompréhension et légitimer la démarche qui doit s'inscrire dans le temps.